

Informations :

L'élection des Représentants des Parents d'Élèves au Conseil d'École aura lieu

Vendredi 7 Octobre de 8h à 12h à l'école.

Je vous rappelle que **les deux parents** des enfants scolarisés sont électeurs. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce matin-là, vous pourrez **voter par correspondance**, tout sera expliqué dans la notice que je vous ferai parvenir dans une enveloppe le 30 Septembre (Note N°4).

Si un des deux parents ne vit pas dans le foyer et s'il vous est impossible de lui transmettre ces documents, veuillez le faire savoir avant le 30 septembre à l'enseignant (e) de votre enfant de manière à ce que nous puissions lui envoyer par la poste le matériel nécessaire.

Cordialement

Le directeur

signature des parents ou responsables légaux

Note du directeur N°3

Mardi 27 septembre 2022

D3

Informations :

L'élection des Représentants des Parents d'Élèves au Conseil d'École aura lieu

Vendredi 7 Octobre de 8h à 12h à l'école.

Je vous rappelle que **les deux parents** des enfants scolarisés sont électeurs. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce matin-là, vous pourrez **voter par correspondance**, tout sera expliqué dans la notice que je vous ferai parvenir dans une enveloppe le 30 Septembre (Note N°4).

Si un des deux parents ne vit pas dans le foyer et s'il vous est impossible de lui transmettre ces documents, veuillez le faire savoir avant le 30 septembre à l'enseignant (e) de votre enfant de manière à ce que nous puissions lui envoyer par la poste le matériel nécessaire.

Cordialement

Le directeur

signature des parents ou responsables légaux

Note du directeur N°3

Mardi 27 septembre 2022

D3

Informations :

L'élection des Représentants des Parents d'Élèves au Conseil d'École aura lieu

Vendredi 7 Octobre de 8h à 12h à l'école.

Je vous rappelle que **les deux parents** des enfants scolarisés sont électeurs. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce matin-là, vous pourrez **voter par correspondance**, tout sera expliqué dans la notice que je vous ferai parvenir dans une enveloppe le 30 Septembre (Note N°4).

Si un des deux parents ne vit pas dans le foyer et s'il vous est impossible de lui transmettre ces documents, veuillez le faire savoir avant le 30 septembre à l'enseignant (e) de votre enfant de manière à ce que nous puissions lui envoyer par la poste le matériel nécessaire.

Cordialement

Le directeur

signature des parents ou responsables légaux

Note du directeur N°3

Mardi 27 septembre 2022

D3

Informations :

L'élection des Représentants des Parents d'Élèves au Conseil d'École aura lieu

Vendredi 7 Octobre de 8h à 12h à l'école.

Je vous rappelle que **les deux parents** des enfants scolarisés sont électeurs. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce matin-là, vous pourrez **voter par correspondance**, tout sera expliqué dans la notice que je vous ferai parvenir dans une enveloppe le 30 Septembre (Note N°4).

Si un des deux parents ne vit pas dans le foyer et s'il vous est impossible de lui transmettre ces documents, veuillez le faire savoir avant le 30 septembre à l'enseignant (e) de votre enfant de manière à ce que nous puissions lui envoyer par la poste le matériel nécessaire.

Cordialement

Le directeur

signature des parents ou responsables légaux